



Les lieux d'écoute Informations

**CENTRE SOCIAL
de MONTFORT le GESNOIS**
1 place Jacques Moreau

☎ 02.43.76.70.25

Les Permanences

**le Mercredi
de 17h30 à 20h30**
à l'ASIDPA
3 place Notre-Dame
72450 Montfort le Gesnois

**le Vendredi
de 9h00 à 12h00**
au CENTRE SOCIAL
1 place J. Moreau
72450 Montfort le Gesnois

Comité de rédaction

- Alain CAILLOT
Directeur du centre social
- Gabrielle CHAPELAIN
Coordinatrice de lieux d'écoute
- Philippe TROTIN
Membre du groupe de travail des
lieux d'écoute
- Véronique MARTIN
Espace Ecoute Formation
- Jean Mathieu LAFARGUE
Espace Ecoute Formation

EDITO

Rarement un nouveau projet n'a été accueilli par le Centre Social avec autant d'enthousiasme et rarement autant de bonnes volontés, d'énergies et désir de réussir la mise en œuvre d'une action innovante n'ont été réunis tant il est apparu la pertinence de servir les habitants du milieu rural.

Réunir autour d'une même table, très régulièrement et pendant plusieurs mois, des bénévoles, des professionnels du Centre Social et un organisme de formation spécialisé dans le domaine de l'écoute, alors même que l'évolution de notre société rurale voit s'effriter un des piliers de la solidarité qu'est le lien social, révèle déjà la qualité de ce partenariat. Il s'agit là, en collaboration avec la DASS et la CPAM de la Sarthe, d'expérimenter en milieu rural un service d'écoute pour les populations en besoin de s'exprimer sur ce qui fait difficulté à vivre.

Mais au-delà, ce sont les administrateurs du Centre Social, les élus, les institutions locales qui ont réservé un accueil très encourageant à ce qui est en Sarthe un projet pilote, conforme au projet social pluriannuel de l'équipement et dont chacun s'accorde à reconnaître l'utilité de mettre à disposition du public simplement du temps d'écoute.

C'est donc une équipe de 8 bénévoles formés, supervisés et fortement motivés, adossée au Centre Social, qui vient parfaire le service aux habitants d'un territoire rural déjà marqué par la volonté de ne pas laisser s'installer l'indifférence.

Pour vous associer à la conduite du projet, nous diffuserons le plus largement possible cette lettre info à raison d'une publication par trimestre.

Merci à chacun du formidable accueil réservé à ce nouveau service en milieu rural.

Longue vie aux lieux d'écoute en milieu rural.

Alain CAILLOT, Directeur du Centre Social

INFORMATIONS

Les permanences d'écoute sont ouvertes dès maintenant. Elles sont accessibles à tout public sans exclusive aucune, sans rendez-vous ou si les personnes le préfèrent, sur rendez-vous. Le téléphone est là (02 43 76 70 25) comme un trait d'union qui peut faciliter la venue, informer ou rassurer la personne sur l'accueil qu'elle recevra.

Une équipe de huit écoutants recrutés, formés et régulièrement supervisés assurent ces accueils anonymes, confidentiels et gratuits. Ils proposent essentiellement du temps (disponibilité) et une écoute attentive et bienveillante. Ils agissent dans le cadre d'une charte qui définit précisément cette écoute et les limites de leur action (cette charte peut vous être communiquée).

Nous diffusons dès maintenant des plaquettes d'information et des affiches destinées au grand public : elles sont à votre disposition sur simple appel.

Ces lieux d'écoute, nouveau service du centre social de Montfort le Gesnois, sont à votre disposition, ils peuvent s'inscrire en complément, seulement sur le registre du temps et de l'écoute, de votre action professionnelle.

3 QUESTIONS À...

Chaque trimestre « Lieux d'écoute – Informations » donne la parole à différents acteurs professionnels, bénévoles, élus et écoutants. Rencontre aujourd'hui avec **Annie PISSOT, coordinatrice du CLIC des 2 Territoires** (Centre Local d'Information et de Coordination) – Secteur : Communauté de Communes du Pays des Brières et du Gesnois Basée au Centre Social de Montfort le Gesnois.

1 - Ressentez-vous auprès des personnes avec lesquelles vous êtes en contact un grand besoin de parler, comment le percevez-vous, que faites-vous ?

Je m'occupe particulièrement des personnes âgées et de leur famille. Souvent des personnes âgées à mobilité réduite. Elles « adorent » parler, se raconter, se confier. Je suis amenée à vivre ces moments d'écoute avec eux. Certains ont un « énorme » besoin de parler. Auparavant, ce besoin pouvait s'exprimer en faisant les courses, dans les petits commerces, au marché, l'échange était fréquent, facile. Cela a beaucoup changé. Nous sommes dans un monde plus individualiste.

Les familles aussi ont ce grand besoin de parler : elles sortent dans la rue après une visite, m'accompagnent pour me raconter leur histoire de vie, besoin de vider leur sac. L'accompagnement de parents âgés les renvoie à leur petite enfance, à leurs souvenirs : ils ont besoin de partager, de revenir en arrière.

Je suis obligée de situer, de poser le cadre de ces moments d'échange, de limiter le temps consacré à l'écoute : mais la confiance avec les familles et les personnes âgées se construit aussi dans ces moments d'écoute attentive. Il me serait difficile, dans la plupart des cas, de diminuer la part consacrée à l'écoute dans mes relations professionnelles, dans mon métier.

2- Quelle est votre attente aujourd'hui de la mise en place des LEMR ?

Je pense à des permanences d'accueil difficiles : soit je ne voyais personne, soit je ne rencontrais que des

« habitués » qui revenaient fréquemment : ils ont un tel besoin de parler, souvent, sans trouver quelqu'un auprès de qui poser son sac.

J'ai été obligée quelquefois de dire qu'il ne fallait pas revenir : je ne peux prendre en compte toutes ces situations basées sur l'écoute et hors champ de compétence. Et puis, bien d'autres personnes pourront progressivement avoir plaisir à venir aux permanences d'écoute. Dans certains cas, oui, je pourrais accompagner la personne aux permanences, auprès des écoutants. J'ai confiance dans l'équipe, je connais les responsables qui conduisent le projet. Je ne serais pas du tout gênée de n'avoir aucun retour de l'entretien de la personne avec l'écouter. La confidentialité est indispensable.

Venir au lieu d'écoute sera difficile pour certains : l'habitude n'existe pas.

3- Vous sentez-vous concurrencée, menacée dans votre métier par les écoutants bénévoles ?

Les écoutants ne prennent pas notre travail ! au contraire nous sommes complémentaires. Il y a beaucoup à faire dans ce domaine. Dans certains cas, c'est nous, les professionnels, qui allons mettre en contact les personnes qui ont besoin d'être écoutées, avec les permanences d'écoute. De plus les écoutants sont formés à l'écoute ce qui garantit leur sérieux. Le bénévolat non formé, non encadré (non supervisé régulièrement) peut faire beaucoup de mal. Les lieux d'écoute à notre époque sont et seront de plus en plus nécessaires. Je n'ai pas de craintes particulières, au contraire et je souhaite un bon démarrage à ces lieux d'écoute.



« Dans la rencontre d'instant en instant qui se produit dans la relation d'écoute, l'élément le plus remarquable du travail de l'écouter est sa capacité à comprendre, avec justesse et sensibilité, les expériences et les sentiments de la personne et les significations qu'ils ont pour elle. Son but est d'aider la personne à se centrer sur ce qu'elle éprouve dans l'instant même. »

Carl Rogers et Ruth Stanford, 1984.